

Note Méthodologique : Cabinet Mise en place PSM au Gabon

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Mission centrée sur la sécurité des procédés industriels (PSM) dans des environnements à risques élevés au Gabon.

- Secteurs concernés : pétrole, chimie, métallurgie, énergie, infrastructures de production/distribution.
- Finalité : conformité réglementaire locale/internationale et réduction des risques d'accidents majeurs.
- Cibles : directions QHSE, responsables production, chefs de site, équipes opérationnelles.
- Forte pertinence à Port-Gentil et Libreville (dont port autonome).
- PSM adapté aux réalités gabonaises pour renforcer la sécurité opérationnelle.

Point clé : Le PSM est un levier stratégique pour protéger les personnes, l'environnement et assurer la pérennité des sites industriels au Gabon.

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic exhaustif des systèmes et pratiques en place.
 - Évaluer la conformité réglementaire aux exigences gabonaises et internationales.
 - Définir un plan d'action adapté et priorisé.
 - Structurer une politique robuste de sécurité des procédés.
 - Réduire la fréquence et la gravité des incidents.
 - Faciliter la décision managériale via indicateurs et reporting clair.
-

Périmètre / livrables attendus

- Audit sur site et ateliers de co-construction; analyse documentaire et réglementaire.
 - Recommandations et plan d'action priorisé, adaptés aux contraintes opérationnelles.
 - Accompagnement de mise en œuvre : assistance aux procédures et formations ciblées.
 - Réunions de pilotage et reporting régulier pour suivi et ajustements.
 - Livrables clés : rapport d'audit, rapport de conformité, plan d'action, procédures révisées, tableaux de bord/rapports de suivi.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial (1–2 semaines)

- Audit complet des installations et pratiques; évaluation des risques et compétences.
- Repérage des forces et vulnérabilités vs normes locales/internationales.
- Livrable : rapport d'audit.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire (≈2 semaines)

- Examen des analyses de dangers, procédures d'exploitation, incidents, veille réglementaire.
- Vérification d'adéquation avec exigences légales et bonnes pratiques PSM.
- Livrable : rapport de conformité.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action (≈1 semaine)

- Élaboration d'un plan priorisé (mesures correctives et préventives).
- Intégration des contraintes opérationnelles et économiques.
- Livrable : plan d'action structuré.

Étape 4 : Suivi et accompagnement (durée variable)

- Appui à la mise en œuvre, formations ciblées, assistance procédures.
- Réunions de pilotage et reporting régulier pour suivi et ajustements en temps réel.
- Livrables : rapports de suivi, tableaux de bord.

Planning / durée / jalons

Durée globale typique : plusieurs semaines à quelques mois selon la taille et la complexité des installations.

Phase	Durée estimative	Jalon / livrable
Diagnostic initial	1 à 2 semaines	Rapport d'audit remis
Analyse documentaire & réglementaire	≈ 2 semaines	Rapport de conformité partagé
Recommandations & plan d'action	≈ 1 semaine	Plan d'action priorisé
Suivi et accompagnement	Variable	Rapports de suivi et tableaux de bord

Rôles & responsabilités

Consultant

- Conduit l'audit et l'analyse documentaire/réglementaire.
- Élabore les recommandations et le plan d'action.
- Accompagne la mise en œuvre, forme les équipes, assiste à la rédaction des procédures.
- Anime les réunions de pilotage et réalise un reporting régulier.

Client

- Met à disposition l'accès aux installations pour le diagnostic terrain.
- Fournit les documents requis et les données d'incidents/accidents.

- Mobilise les équipes QHSE/opérationnelles pour réunions et ateliers.
 - Prend des décisions managériales sur la base des indicateurs et du reporting.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Procédures d'exploitation et consignes de sécurité.
 - Analyses de dangers et rapports d'audit antérieurs.
 - Données historiques d'incidents et d'accidents.
 - Référentiels réglementaires et normes applicables.
 - Accès terrain pour le diagnostic et les ateliers pratiques.
 - Disponibilité des parties prenantes pour réunions/ateliers.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Réunions de pilotage régulières durant la mise en œuvre.
 - Reporting périodique pour suivi des progrès et ajustements en temps réel.
 - Veille réglementaire intégrée; alignement sur exigences gabonaises et standards internationaux.
 - Audits et revues facilitant la conformité et l'anticipation des contrôles.
 - Approche d'amélioration continue de la sécurité des procédés.
 - Formats d'intervention hybrides : sur site et à distance selon les phases.
 - Objectif de maîtrise des risques : réduire incidents, sanctions et interruptions d'activité.
-